



## Droit de préemption

-----  
Par Jpc

BONJOUR

Es que un maire peut préempter un bien pour en revendre un bout à la secrétaire de mairie

MERCI

CG du forum marques de politesse

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Jpc,

Ce serait un joyeux mélange entre affaires communales et affaires privées du maire !  
Avec prison à la clé pour le maire